



LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

N° 53 - JUILLET 2002

Siège social :

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT-LAURENT EN GRANDVAUX

Le GRANDVAUX
vu au-dessus
du «Paradis»



Avec retour
par le Tram

Imprimeur : APEP 13, Rue du Coin d'Amont
39150 SAINT LAURENT

GERANT :

Mr Jean-Pierre THOUVEREZ au Lac-des-Rouges-Truites

C.C.P. DIJON 2861-59 F

DÉPÔT LÉGAL
3° Trimestre 2002

SOMMAIRE

- Editorial du Roulier	D. Pratini	p 3
- Compte-rendu Assemblée Générale		p 4
- Nos projets. Informations		p 6
- Sur les chemins du Roulier	J-Louis Bouvet dit Maréchal	p 9
- Jardins et Fleurs	Florence Amiet	p 10
- Nos activités		
- Histoire et archéologie : St Vincent d'Ilay	Georges Michaud	p 11
- Les Foncines	M. Toussaint, B. Doyon	p 14
- L'abbaye de St Claude au XV ème Siècle	S. Bully	p 19
- Tilleul	D. Pratini	p 24
- La Bibliothèque	R. et J. Louvier	p 28

Photos de couverture

Haut : Vue du Grandvaux, prise à Foncine le Haut, depuis le « Belvédère des Ruines » Altitude 1052 m.
Surplombant le hameau du « Paradis » Alt. 901 m blotti au pied du Mt. Bayard

Bas : Au retour, de Foncine le Haut à Foncine le Bas, admirons la qualité des ouvrages que nous ont
laissés ces anciennes liaisons ferroviaires du siècle dernier....

Les textes insérés dans cette publication sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucune façon l'association

EDITORIAL

Voyage.... Découverte L'été, les longues journées ensoleillées, les vacances et peut être aussi quelques gênes de nos ancêtres rouliers nous incitent à partir pour découvrir les terres lointaines, les plantes exotiques, les animaux inconnus, la vie si différente des autres habitants de la terre. Les aperçus que nous donnent les média attisent encore notre curiosité.

Hélas ce n'est une possibilité que pour une minorité d'entre nous. Nous devons nous résoudre à ne pas faire de découvertes cette année !

Voire !!! Reprenez donc le sentier que vous suiviez enfant ; Le paysage a si bien changé que vous ne le reconnaissez plus. Les prés ont rétréci, les saules envahissent les bords de la rivière, la forêt avance, les arbres sont devenus très hauts et vous ne retrouvez plus «votre coin» où vous avez jadis empli vos seaux de framboises parfumées ! Les bords de « votre lac » autrefois plages calmes sont envahis d'estivants joyeux et très «exubérants » !

Ne soyez donc pas aussi mélancoliques ! Redécouvrez avec plaisir cette nouvelle forêt, les nouvelles « places » de myrtilles ou de framboises, emportez avec vous votre livre de plantes et reconnaissez les fleurs les arbustes et les arbres. Dans les futaies profondes écoutez, loin du bruit des hommes et des moteurs, les chants des oiseaux, le bourdonnement des insectes, retrouvez l'odeur de la terre humide, des feuilles, de la mousse, de l'herbe foulée par vos pas.

Et peut-être, au détour d'un sentier, vous arrivera-t-il de rencontrer des hollandais, des allemands, des américains ou des japonais qui regardent avec étonnement et admiration notre Grandvaux pour eux un peu "exotique". N'hésitez pas, entrez en relation avec eux, c'est le monde qui vient à vous... et à travers leur vision des choses, le Grandvaux vous apparaîtra soudain sous un jour nouveau. Croyez bien que c'est une très agréable façon de "voyager"

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles rencontres, de belles découvertes et un très bel été.



Le Roulier



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29/04/02 MAIRIE DE SAINT LAURENT

Le Président Jean-Pierre THOUVEREZ ouvre la séance en remerciant l'assistance de sa présence et plus particulièrement messieurs Georges MICHAUD, Daniel MERMET, Roger GRANDMAITRE, et Jean-Louis THEIL. Il excuse la municipalité de Saint Laurent qui n'est pas disponible ce soir et la remercie néanmoins de nous prêter ses locaux.

◆ Lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 21 avril 2001.

Monsieur MICHAUD demande où en est le projet de la maison Louise MIGNOT. Le président avoue que la maison MIGNOT a été "la grande oubliée" de l'an passé à cause : d'une part du travail occasionné par notre participation à la fête du Haut-Jura à Fort du Plasne et d'autre part les lentes transformations du SIRES en communauté de communes du Grandvaux.

Monsieur MICHAUD insiste sur l'urgence probable de certains travaux.

Ils ont été signalés au SIRES, mais rien n'a bougé à ce jour et vu les problèmes de sécurité qui en découlent le président ajoute qu'il n'est plus question de faire une exposition dans ce local tel qu'il est.

Après ces remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

◆ Rapport moral du président.

Il est très positif et optimiste. Le président donne un compte-rendu détaillé de toutes les activités de l'année écoulée et se félicite de 30 nouvelles adhésions en 2001.

➤ Il semblerait qu'une nouvelle génération d'adhérents s'intéresse aux activités de notre association. Certains jeunes lecteurs du Lien nous offrent leurs services dans le domaine de l'informatique et proposent l'ouverture d'un site internet.

➤ Le film sur la traite et la coulée du lait à l'ancienne a pu être réalisé pour la fête du Haut-Jura. Il prouve à quel point les moyens modernes peuvent permettre de conserver VIVANTE la mémoire des gestes ancestraux et susciter autrement l'intérêt des jeunes aux racines du passé.

➤ La fête du Haut-Jura a également permis le rapprochement avec une autre association : celle des Cavaliers du Grandvaux qui peuvent remettre en mouvement notre histoire, si souvent liée à l'utilisation des chevaux.

➤ La fête des battages organisée par ces mêmes Cavaliers du Grandvaux a été l'occasion pour Roger GRANDMAITRE de filmer une fois de plus les gestes du passé (avis aux amateurs : M. FILLON pourrait bien revenir cette année cercler une autre roue !).

Jean Pierre THOUVEREZ termine son exposé en remerciant encore Josette MACLE de nous avoir gentiment prêté sa maison et tous les bénévoles de l'avant, pendant et après fête du Haut-Jura.

◆ Rapport financier de la trésorière.

Le déficit qui apparaît est moins important que Danielle PRATINI ne le craignait.

Nous n'avons pas réalisé d'exposition en 2001, mais la vente des livrets a contribué à compenser l'absence des recettes des entrées et le Lien n'est plus déficitaire !

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

◆ Questions diverses.

➤ La promenade du 1^{er} mai aura lieu à Foncine-le-Haut. Deux parcours différents seront offerts aux marcheurs.

➤ La commission exposition ne compte que sept bénévoles à ce jour et par expérience ce n'est pas suffisant pour organiser une exposition d'été. Il est donc convenu de se contenter dans l'immédiat d'ouvrir les portes du Chalet du Coin d'Aval. D'autant plus qu'il faut continuer la vidéo avec la fabrication du comté. M^r MICHAUD conseille à Bernard BLONDEAU de se mettre en rapport avec la communauté de communes de Clairvaux (comté tiré à la toile à Thoiria).

➤ Le 27 février, une réunion s'est tenue chez Albert GUYETAND pour tenter de réaliser un glossaire des mots Grandvalliers employés avec les chevaux et les voitures. Une liste de mots a été dressée avec les quelques anciens qui se souviennent encore. Mais qui veut réaliser cet ouvrage ? Les Cavaliers pensent que c'est le rôle de notre association. On attend des volontaires.

➤ Les Cavaliers recherchent toujours un manège à chevaux pour leur fête des battages. Louis CHARNU indique qu'il en connaît un. Il faut vérifier qu'il est encore utilisable.

➤ Moisson. L'avoine est semée dit B. BLONDEAU, mais les semailles n'ont pas pu être filmées. Il nous faudra réapprendre à travailler avec la météo ! On filmera les semailles de l'automne.

➤ M^r GRADMAITRE lance un appel à toutes les personnes qui possèdent des photos, diapos, cartes postales ou films anciens pour garder le Grandvaux en images. Il explique que les moyens techniques actuels permettent de les reprendre comme il est d'ailleurs en train de le faire avec le splendide diaporama sur l'architecture Grandvallière réalisé par Mme Denise PIARD il y a plusieurs années.

➤ Daniel MERMET aimerait que le matériel Grandvallier soit recensé de manière à créer "un conservatoire du patrimoine". En effet, les vide-greniers et les successions dispersent et font disparaître du matériel qui pourrait être utilisé ou refait à l'identique pour nos animations. Il faudrait bien entendu créer une commission chargée de vérifier l'état de conservation.

➤ Lavoires et fontaines. Le président attend toujours leur inventaire. M^r MICHAUD pense qu'il serait plus efficace de s'adresser directement aux mairies.

◆ Elections au Conseil d'Administration.

Mme Denise PIARD présidente d'honneur, ne tenant pas à être réélue au conseil d'administration et Mme Suzanne FAUQUEMBERGUE n'étant plus assez disponible, il a été procédé à l'élection de 4 membres. Ont été réélus : Bernard BLONDEAU et Fabienne LACROIX, élus : Fabienne CHARNU et Michel COLIN.

L'assemblée générale s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un petit verre de l'amitié.

◆ Composition du nouveau Conseil d'Administration.

Président	Jean Pierre	THOUVEREZ
Vice Présidents	Bernard Aimée	BLONDEAU THEVENIN
Secrétaire	Michel	COLIN
Secrétaire adjoint	Josiane	BERTOLI NI
Trésorière	Fabienne	CHARNU
Membres	Marie-Jo Annick Ginette Fabienne Danielle Betty	BLONDEAU FENIET GUY LACROIX PRATINI ROIDOR

NOS PROJETS

INFORMATIONS

- EXPOSITION -

A l'ancienne Fruitière du Coin d'Aval à Fort du Plasne.
Visite guidée et passage du Vidéofilm des Amis du Grandvaux

«Traite et Coulée à l'Ancienne»

Ouverture : - du 14 juillet au 18 août
- tous les dimanches + le jeudi 15 août de 15 h 00 à 19 h 00.
- possibilité d'ouverture à la demande pour groupes à partir de 15 personnes. Renseignements : tél. : 03.84.60.86.33

- SOIREE CONFERENCE -

Le jeudi 25 juillet à 20 h 45
Salle du premier étage Mairie de Saint Laurent en Grandvaux
Monsieur Jean-Luc MORDEFROID reviendra nous présenter (avec projection diapos) un exposé de 6 années de recherches archéologiques sur :

«L'HISTOIRE du PRIEURE SAINT VINCENT d'ILAY»

Il ne manquera pas de répondre également à la curiosité de son auditoire concernant l'histoire du «Château de l'Aigle» à Chaux du Dombief.

Entrée Gratuite - Ouvert à tous

- BATTAGE A L'ANCIENNE -



Pour 2002, les Cavaliers du Grandvaux prévoient de vous associer à la moisson et au battage dans une même journée. A la faux ou avec la faucheuse tirée par le cheval nous couperons ensemble les gerbes et lierons les javelles. Très peu d'entre vous ont pu participer à ce travail depuis que les Cavaliers organisent cette manifestation. C'est pourquoi nous ferons la moisson le matin et battons l'après-midi même si en réalité la pause du repas de midi ne suffit pas à sécher une moisson (mais il s'agit là d'une démonstration).

Au programme aussi :

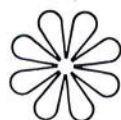
- peut-être un nouveau cerclage de roue.
- sans doute encore du bon pain et des galettes cuits au feu de bois sur place.
- et sûrement la bonne humeur et la gaieté habituelle.

Nous vous rappelons que votre tenue vestimentaire doit être en harmonie avec le thème de la fête (traces photographiques et vidéo obligent !) et que les musiciens et les chanteurs sont toujours les bienvenus pour animer le traditionnel repas champêtre.

Nous nous permettons de faire appel aux bonnes volontés pour le service des repas par l'intermédiaire de ce Lien.

(s'adresser à Fabienne LACROIX : 03-84-60-40-16)

La date de cette fête n'est pas définitivement arrêtée à ce jour, mais il se pourrait bien que ce soit le jour de la Fête de Grande-Rivière : le 8 septembre.



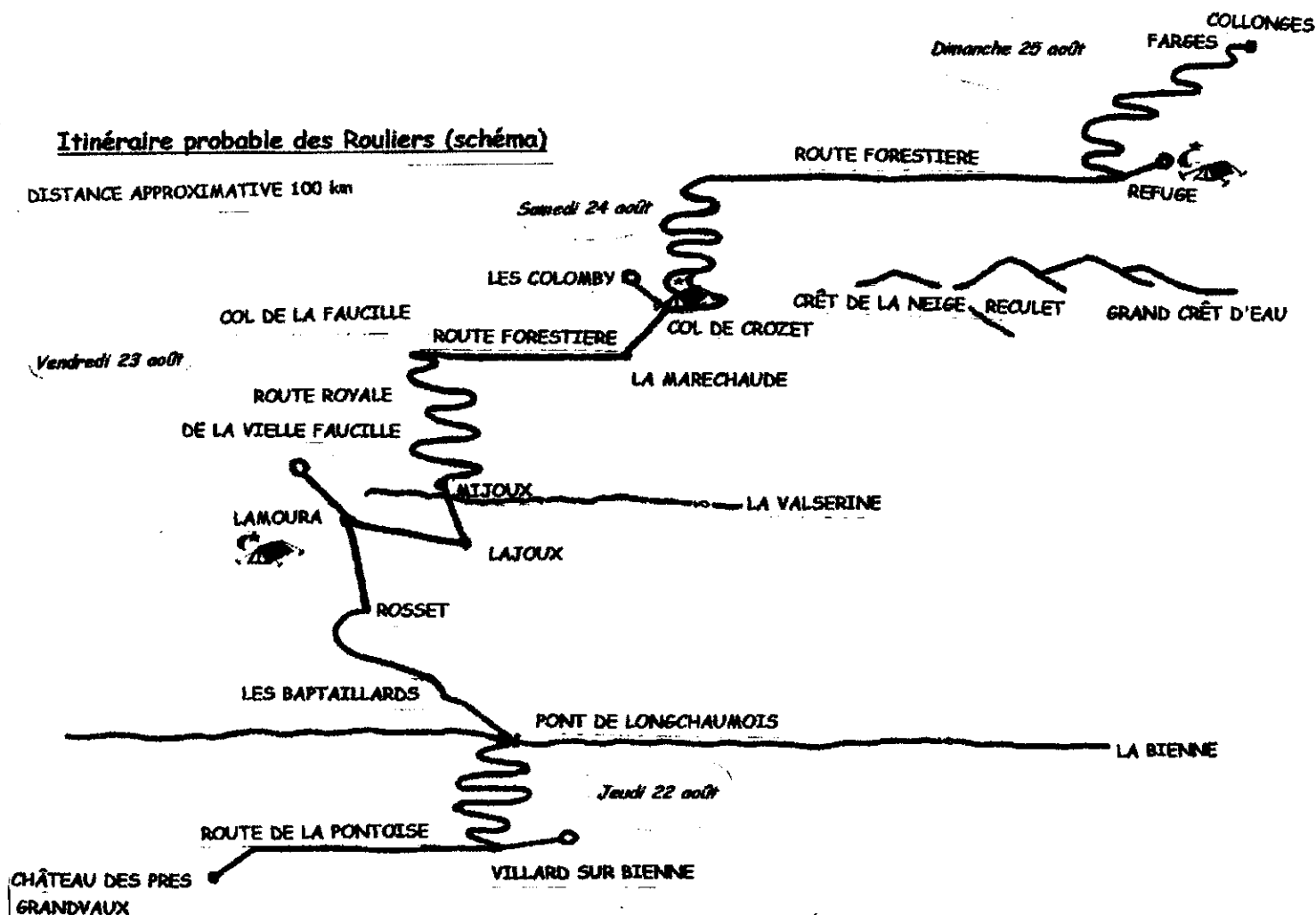
LA ROUE TOURNE...

Et la fête du Haut-Jura continue... à Collonges en 2002 !

Les grandvalliers ont chargé leurs rouliers de transporter la clé dans la nouvelle commune d'accueil. ci-contre l'itinéraire qu'ils emprunteront avec leur chargement et qui se réalisera en quatre étapes. Si le cœur vous en dit : vous pourrez les rejoindre à pied, à cheval, en v.t.t. ou en trottinette... quand et où vous le désirez.

Chacun dormira où il pourra, où il voudra, sous sa tente ou à la belle étoile. Chacun apportera son repas. Des sacs à dos pourront être transportés par les voitures des rouliers d'un point à un autre. Renseignez-vous et faites-vous connaître auprès des personnes suivantes :

- Daniel MERMET : 03.84.60.13.53
 - Catherine POINOT : 03.84.60.16.27
 - Michel MONNET : 03.84.60.12.82



SUR LES CHEMINS DES ROULIERS

DEBUT DE PROCES ENTRE DEUX VOITURIERS DU GRANDVAUX EN 1710

Les liasses de la Grande Judicature de Saint-Claude en 1710, aux archives départementales du Jura, montrent un exemple d'opération de transport et comment on peut arriver à un procès.(1)

Retranscrivons le peu que l'on connaît de cette affaire (après avoir ajouté un peu de ponctuation dans un texte ne comportant ni virgule ni point) :

"Entre le sieur Pierre Thouverez du Lac-des-Rouges-Truites en Grandvaux, notaire, représenté par Jean François Vuillermé son procureur (2), demandeur aux fins de l'exploit du sergent Rouget du treize décembre 1709 par lequel il dit qu'environ la Saint-Laurent (3) de l'an 1708, Henry Thouverez son fils, estant allé à voiture du costé de Macon avec trois chariots attelés de chascun une jument et au retour dudit Macon, il se rencontra au lieu de Tornu (4) avec Claude Vuillet Bocheta, valet du défendeur (Henry Martin), qui conduisait aussi trois chariots appartenant à son maître.

"Et comme il ne se trouva audit lieu de Tornu que pour charger deux voitures, le fils du demandeur conduisit lesdites deux voitures au lieu de l'Escluse et le valet du défendeur chargea quatre voitures (5) au lieu de Navilly pour les conduire à Besançon où estant arrivé il reçut le prix des quatre voitures. Il acheta du fer en barre pour charger les quatre chariots qu'il conduisit au lieu de Grandvaux, de là furent conduits par ledit défendeur au lieu de Morez où il vendit lesdits fers et entra le prix.

"Ce pourquoi, il demande à ce que ledit défendeur soit condamné de lui rappourter et rendre compte tant desdites voitures ou subsidiairement, qu'il soit condamné à lui payer lesdites deux (6) voitures tant de Navilly à Besançon que de Besançon à Morez ou d'en tenir compte avec lui de tout ce que dessus et en outre qu'il soit condamné aux dépens.

"Contre

"Henry Martin de Grandvaux, (7) défendeur"

Cette affaire avait été présentée une première fois à l'audience du 7 janvier 1710 où le grand juge Jean Claude Dronier avait estimé qu'il fallait un délai pour le défendeur. Elle est à nouveau évoquée le 21 janvier, jour où, "étant donné la multitude des causes", elle est renvoyée au lendemain, jour où de nouveaux délais sont laissés au défendeur. Nous ne connaissons pas la suite... Peut-être les parties se sont-elles mises d'accord ...

En tout cas, on voit ici, plusieurs éléments intéressants, sur l'entraide (initiale du moins) et sur la manière de faire du négoce à l'issue d'un transport effectué selon un mode "triangulaire". Pour rentrer au pays, le valet a la bonne initiative, et le pouvoir, d'acheter des marchandises à Besançon : de cette manière il ne rentre pas à vide, et peut-être le prix de vente du fer en barre revendu est-il d'une bonne rentabilité. Notons également la destination de Morez qui grâce aux forges installées sur la rivière Bienne s'industrialise et se développe déjà.

1) Archives départementales du Jura 8B404

2) son avocat

3) 10 août

4) Tourmus en principe, entre Macon et Chalon-sur-Saône.

5) Le premier avait donc confié un attelage au second

6) Un transport, donc une voiture, pour Besançon et un autre transport de Besançon à Morez

7) Probablement des Martins au Lac-des-Rouges-Truites également. N'a pas de rue à son nom à Paris.

Jean Louis Bouvet-dit-Maréchal





JARDINS ET FLEURS

Jardins et fleurs
 Vous exaltez
 Par vos beautés
 Nos yeux rêveurs .

En touches rouges
 Sur fond doré
 Vous ondoyez
 Au vent qui bouge .

Le long des murs
 Vous serpez
 Et retombez
 En grappes mûres .

Où vous ployez
 Sous le fardeau
 De cœurs si gros
 Gorgés d'été

Parfums qui courent
 Sous les tonnelles
 Et nous appellent
 Au fond des cours

C'est la palette
 D'un peintre fou
 Le songe doux
 D'un vieux poète

Florence Amiel

_ NOS ACTIVITÉS _

Histoire et archéologie d'un monastère insulaire du Jura : Saint Vincent d'Ilay (IX^e-XVIII^e siècle)

Le vendredi 22 mars : La salle d'honneur de la mairie de St Laurent connaissait l'affluence des grands jours : le conférencier est fort connu dans le Grandvaux puisque ses recherches sur le château de L'Aigle et sur l'île du Lac d'Ilay ont toujours suscité un grand intérêt et lui ont permis de nouer d'amicales relations.

Jean-Luc Mordefroid rappelle tout d'abord que l'objet de son étude est un site lacustre (c'est également le cas de la cité de Chalain) d'une superficie relativement limitée qui permet de le prendre en compte d'une manière globale. L'opération présente un intérêt technique mais aussi historique et même financier. Une parenthèse pour signaler que la Franche-Comté est la région qui compte le plus de monastères.

Mais pourquoi Ilay ? De très nombreux textes ont été recueillis concernant le château de l'Aigle à Chaux du Dombief. Il paraît qu'avant la création du monastère, il existait déjà une population qui avait mis le terrain en valeur (Petites Chiettes, aujourd'hui Bonlieu, était déjà un village). La création d'Ilay et de la Chartreuse de Bonlieu allaient accélérer ce mouvement.

Au départ, Ilay est un modeste prieuré qui dépend de l'abbaye de Gigny. Les monastères de Bonlieu et de Balerne vont peu à peu en «grignoter» le patrimoine, et finalement entraîner sa disparition.

L'intérêt de la recherche est de montrer l'évolution du paysage, mais aussi de la vie quotidienne.

La première occupation de l'île se situe vers l'an 850. A l'époque, le niveau du lac est beaucoup plus bas : le prieuré est situé dans une presqu'île ce qui signifie que les relations avec le monde extérieur ne sont pas du tout les mêmes. L'élévation du niveau des eaux va amener une modification de la configuration du site avec ses conséquences géologiques et écologiques. La presqu'île devient une île, reliée à la rive par un pont.

Evolution également en ce qui concerne les occupants : au départ, il n'y a que des hommes, ce qui montre la nature finement monastique de l'établissement. Puis par la suite, on retrouve la présence de jeunes gens et de femmes. Finalement, à partir du 14^e siècle, la nature des débris répertoriés dans leurs «dépotoirs» situés sur l'île est la même que celle des «dépotoirs» des environs.

Il convient de préciser que les fouilles ont permis de rencontrer des niveaux beaucoup plus anciens, certains remontant au néolithique. Sans cette réserve, l'histoire du prieuré peut se diviser en quatre grandes périodes : 880-1020 ; 1020-1200 ; 1200-1430 ; 1430-1580.

Un document, obligeamment distribué par le conférencier à l'auditoire, comportait la cartographie de l'île, ainsi que les différents stades des bâtiments correspondant aux périodes considérées, de manière à permettre à l'assistance de mieux suivre un exposé particulièrement riche en informations.

Ainsi des applaudissements nourris saluèrent-ils la fin de la conférence, suivie par un auditoire particulièrement attentif. Des propos à bâtons rompus continuèrent à s'échanger sur différents aspects de l'histoire locale, et notamment celle du château de l'Aigle.

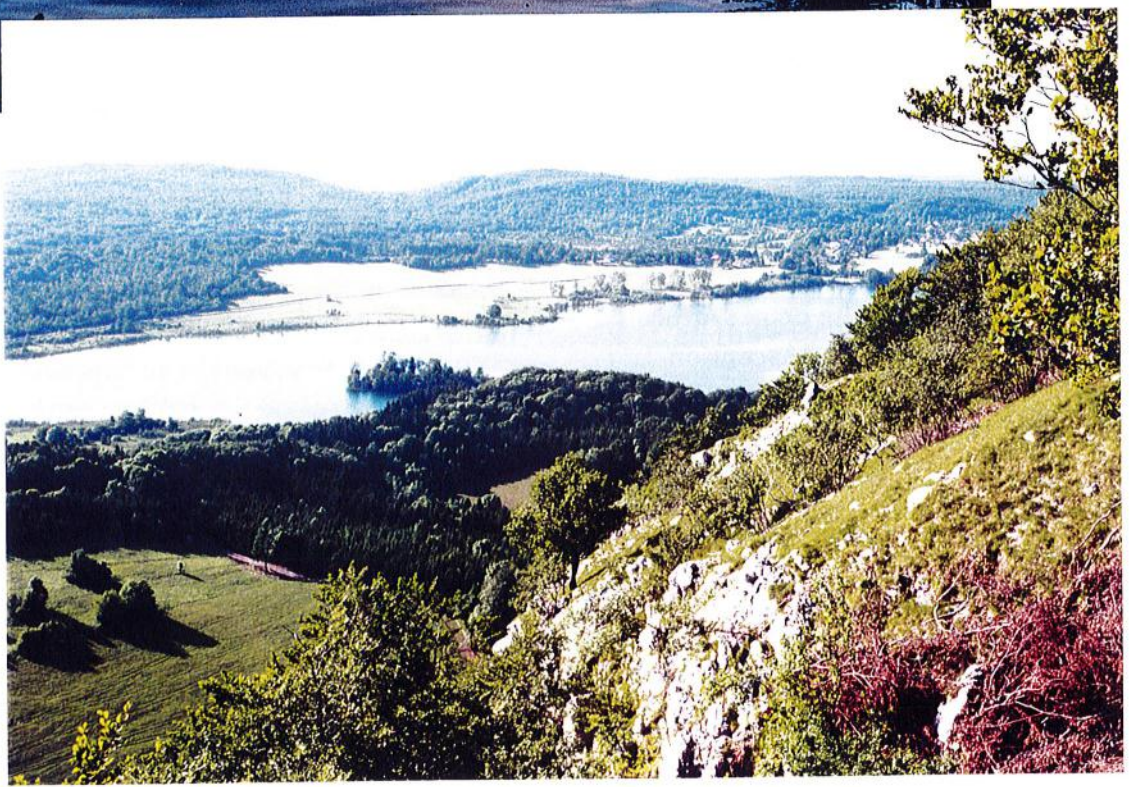
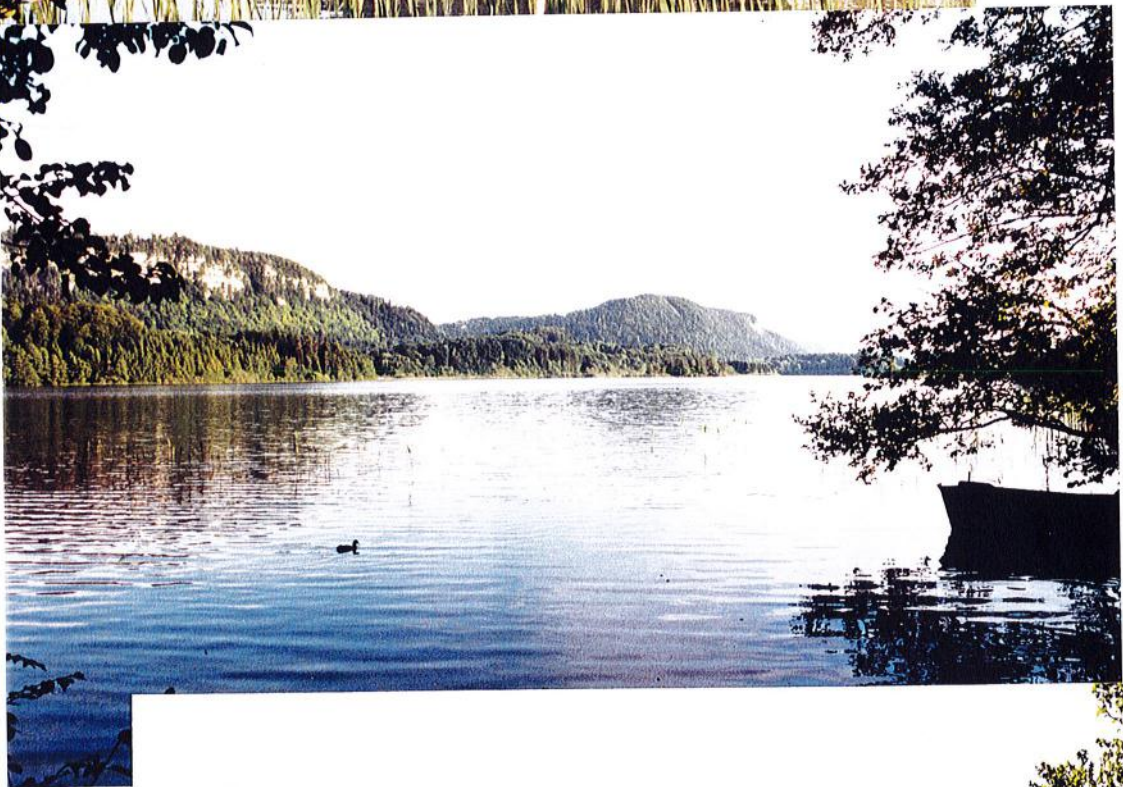
Georges Michaud

Suite au succès de cette conférence, les Amis du Grandvaux ont souhaité accueillir une nouvelle fois ce spécialiste de l'archéologie cartusienne.

Monsieur Jean-Luc MORDEFROID sera de nouveau à Saint Laurent le 25 juillet. Il présentera un état des lieux de ses recherches qui ne manqueront pas d'intéresser tous nos adhérents estivants ainsi que nos résidents locaux ayant manqué la conférence de mars et même tous ceux qui voudraient entendre ou réentendre un exposé aussi documenté.

(Voir précisions dans : Nos Projets - Informations)





Foncine possède donc une longue histoire, puisque non inclus dans la charte de création de la terre de Saint Claude car vraisemblablement déjà peuplé grâce à son altitude plus basse et la présence de la Saine (la vraie, la Maxima Séquana...)

La baronnie de Foncine et des Planches, démembrée de celle du Mont Rivel ne possédait pas de forteresse, le seigneur était celui de Château Villain, Sirod toujours.

Des franchises du XVème leur permirent de travailler, exporter et garder l'argent de leur vente, sur le bois du Risoux à la Joux Derrière, du Noir-Mont à la Haute Joux. Ah les tonneaux et les seilles des Foncines !

Mais la commune est aussi dynamique avec 4 usines qui agrandissent, sur location bail et maîtrise d'ouvrage de la municipalité, plus de 50 kms de pistes de ski en liaison avec le Grandvaux, Morbier, Chapelle, Chaux Neuve ; de nombreux sentiers pédestres, 3 restaurants et 2 hôtels. Et toujours quatre artisans et PME qui travaillent dans le bois

La superficie de la commune est de 2900 ha, Le village de 964 habitants est traversé par la Saine qui prend sa source au flanc d'un Mont qu'elle a creusé dans un vaste entonnoir, et que le CPIE a aménagé avec des panneaux d'explication

Qui était St Léger ? Evêque d'Autun (v.616-680 ?) De Très haute naissance, élevé au palais de Clotaire II, Léger gravit rapidement les échelons de la hiérarchie ecclésiastique. Archidiacre, il est conseiller de la régente Bathilde qui le fait nommer évêque d'Autun. Tout en mettant de l'ordre dans le diocèse, Léger est entraîné dans les luttes que favorisent la faiblesse des rois mérovingiens et de l'ambition des maires du palais. Sa popularité fait de lui le symbole des libertés burgondes.

Après l'assassinat d'Ebriin en 680, Léger fut solennellement réhabilité et reconnu comme martyr. Son culte se répandit dans toute la France, où l'on compte 55 communes portant son nom.

Au pied de l'autel St Joseph, l'antependium ou devant l'autel, bas relief en bois sculpté doré à la feuille d'or, classé depuis 1962, restauré par les monuments historiques en 1997. Il représente un passage de la bible au livre de l'apocalypse selon St Jean.

L'apocalypse, situé à la fin du nouveau testament dans les bibles chrétiennes, est divisée en 22 chapitres et se compose d'une introduction de 7 visions et d'une conclusion. Le mot Apocalypse est un emprunt au grec apocalupsis qui veut dire révélation et particulièrement, révélation divine.

St Jean l'évangéliste, frère de Jacques le Majeur est l'un des douze apôtres. C'était le disciple préféré de Jésus.

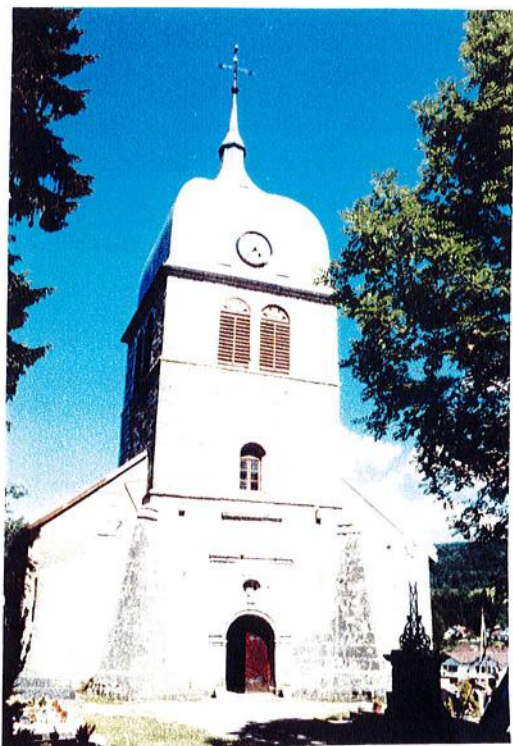
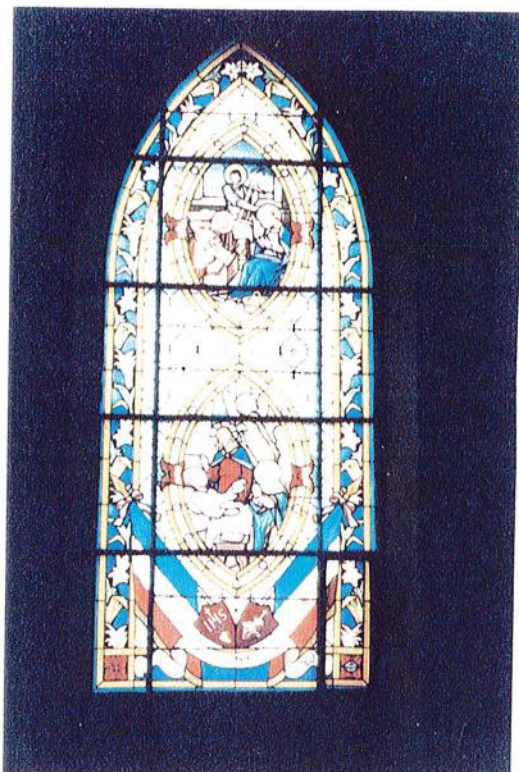
Il est figuré, selon la vision d'Ezéchiel, par un aigle au coin du tableau.

St Jean a écrit l'apocalypse dans des grottes en Grèce, en se nourrissant de échampignons.

Une anomalie dans ce tableau : on compte 23 Vieillards au lieu de 24. Ces 23 anciens, vêtus de blanc, autour du trône. Du trône de Dieu jaillissent des éclairs, des voix et des tonnerres ; sept lampes brûlent devant lui.

Marcel Jobard a montré une vierge de toute beauté en toile peinte sur cuir du XIIV ème siècle.

Après cette pause au sec, la troupe s'ébranla vers Foncine les Ponts (18 ponts et passerelles sur le Galavo, la Sainette, la Saine, le ruisseau des prés mous, le ruisseau du lac et le bief du bouchon !) Mais qui compte, elle, que 900 ha et 182 habitants ; une usine, un restaurant qui va bientôt rouvrir, ainsi que le magasin d'épicerie dans l'ancien chalet ; et deux artisans.





A l'entrée de la voie du tram ils eurent droit, alors que la pluie cessait à une courte présentation de cette voie, qui ne passait pas par le Grandvaux, ne fumait pas, une des trois voies **ELECTRIQUES** du massif.

L'épopée des voies métriques

débuta à la fin du XVIII^{ème} par la création de la Lons-Saint Claude, qui voit, en 1907 le tacot, arriver en fumant jusqu'à Foncine le Haut, les voies du Jura rejoignant celles du Doubs. A cette date a été construit le viaduc des Douanets, pour lequel le parc envisage une opération de mise en valeur.

Grâce au travail du comité des fêtes pour la journée du patrimoine rural 2001, nous savons maintenant que ce viaduc possède : quatre arches de 11 m, une hauteur de 16 m, son tablier fait 67 m de long et il a coûté 45.000 F en 1905.

En partant, Bernard a oublié de leur faire jeter un œil à l'ancienne scierie, remontée par les Allemands pendant la dernière guerre, le béton arrivant par...le petit train, et transformé en usine électrique au début de cette année.

Dès 1907 on envisage de relier Champagnole à Foncine les ponts. En 1911 tous les levés, et les plans des ouvrages d'art sont réalisés. Mais la grande guerre arrive et la construction ne reprendra que dans les années 1920.

Les Grandvalliers passent le tunnel où on peut voir des vestiges des supports et des lampes, qui servait de refuge aux chauves-souris, mais le manque de neige et le passage font que depuis deux trois ans plus une n'y hiberne.

Sur la Saine en contrebas était placé une turbine qui servit aux travaux et se trouve toujours (mais plus en service) dans un moulin de Foncine les ponts

Après une bonne douche et un passage moins sec à la sortie du tunnel, la joyeuse bande arriva au bief du bouchon, résurgence de la source de la Saine, à quatre kms de là. Les 60 mètres de haut où, (quand on pouvait y accéder en se tenant aux arbres) il est possible de passer derrière, en font un petit coin du Jura, moins connu et tout aussi pittoresque que les cascades du Hérisson.

Le viaduc érigé en 1922, fait 70 m de long, a 5 arches de 8 m et a coûté 31.000 F.

Les plus courageux ont continué à pied jusqu'aux Planches, enjambant le ruisseau des Entrecôtes, qui amène une eau grise des sables marneux de Roche Fendue (encore une magnifique curiosité géologique des Foncines !) jusqu'à la Saine

Pendant que Jean Pierre refaisait des navettes avec les chauffeurs, les autres firent un tour du village des Planches en Montagne, patrie d'Elodie Bourgeois-Pin, championne du monde junior de ski de fond. Ils virent l'ancienne fabrique de compteurs, le chalet et ses larmiers, l'abreuvoir, et la maison de la malle poste et son impressionnante assise.

Pris par le temps et le ...mauvais temps ils retournèrent aux voitures pour se diriger vers le petit mâchon préparé par l'équipe de M. Lechevallier à l'hôtel de la truite.

Et c'est devant ce frugal mais chaud et « léger » casse-croûte que l'après-midi se termina entre chansons et bonnes histoires.

Malgré le temps, Marinette et Bernard espèrent vous revoir en visite amicale dans la Haute Vallée de la Saine.

Marinette Toussaint

et Bernard Doyon



L'ABBAYE DE SAINT CLAUDE AU XV^e SIÈCLE

A TRAVERS LES SOURCES ARCHÉOLOGIQUES ET ARCHIVISTES

Introduction

L'abbaye de Condat est la plus ancienne fondation monastique de l'actuelle Franche-Comté. Les premières années de l'histoire de l'établissement sont connues grâce à un document d'exception, écrit par un moine anonyme de Condat au VI^e siècle : "La vie des Pères du Jura". Ce texte narre l'arrivée de deux frères, Romain et Lupicin, à la fin du V^e siècle, sur les lieux actuels de la ville de Saint-Claude. Vivant tout d'abord en ermites, les deux frères furent bientôt rejoints par de nombreux disciples. Ce qui n'était qu'un ermitage devint peu à peu un monastère, dont l'importance grandissante conduisit l'établissement à essaimer à Lauconne (actuel village de Saint-Lupicin). Lupicin, le cadet des deux frères, prit la tête de ce second monastère. Une troisième fondation du "monachisme sanclaudien" est attestée à Saint-Romain-de-Roche, où Yole, soeur de Romain et Lupicin, devint abbesse d'un monastère de femmes qui périclita cependant assez rapidement, peut-être dès le VI^e siècle. Un quatrième établissement, encore controversé, pourrait trouver ses origines à Saint-Claude. Il s'agit de Romainmôtier en Suisse.

Si la VPJ¹ nous livre de nombreux renseignements sur le monastère de Condat durant l'Antiquité tardive, la période du Haut Moyen Age souffre en revanche d'une indigence documentaire qui rend difficile la reconstitution des événements de cette période. Seule une certaine "tradition orale", relayée par les érudits et historiens des XVIII^e et XIX^e siècles, et dans une certaine mesure l'archéologie, nous donnent quelques éléments sur l'histoire de cette période.

I- Les préliminaires de la réforme

Les possessions de l'abbaye sont énumérées et confirmées de manière certaine dans un diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse en 1184. Ce qu'il est convenu d'appeler "la terre de Saint-Claude" constituait alors une enclave au sein de l'empire romain-germanique, au plan fiscal, administratif et judiciaire. Le pape Clément VII aurait accordé à l'abbaye le bénéfice d'exemption en 1378. Celle-ci fut définitivement acquise en 1405, lorsque Benoît XIII accorda l'immunité au monastère. Cette immunité lui conférait une indépendance totale vis-à-vis de l'archevêque de Lyon. Cependant, l'abbaye était placée sous l'autorité directe du Saint-Siège.

Au milieu du XV^e siècle, on assista à des manoeuvres du duc-comte de Bourgogne Philippe le Bon pour soumettre à sa juridiction des terres qui lui échappaient jusqu'alors, dont la terre de Saint-Claude. Son ambition étant de construire en Bourgogne un état moderne et d'assurer sa frontière sud-est face au duc de Savoie, quel meilleur moyen d'y parvenir que de rattacher la terre de Saint-Claude à son comté ? Profitant de la faiblesse de l'empereur Sigismond, Philippe le Bon parvint à ses fins et entra en possession des terres de l'abbaye en 1436. De fait, l'abbaye se retrouvait sous le ressort judiciaire du parlement de Dole. Une fois son objectif atteint, le duc-comte usa de ses terres sanclaudiennes comme d'une arme diplomatique et politique afin de faire rempart aux prétentions de la Savoie dans cette direction.

En 1445, il fit élire à la tête du monastère un noble originaire de Poligny, Etienne Fauquier, mettant fin à un schisme abbatial qui perdurait depuis 1439. Il s'assura ainsi le dévouement du plus haut dignitaire de l'abbaye, qui dans le même temps bénéficiait du soutien de Philippe le Bon.

¹ Vie des Pères du Jura ou *Vita Patrum Jurensium*.

Cette entente entre les deux personnages donna lieu à un épisode capital dans l'histoire de l'abbaye : la réforme de la vie monastique, entamée sous l'impulsion et l'action conjointes d'Etienne Fauquier et de Philippe le Bon.

Il nous faut à présent revenir sur la situation du monastère à cette période troublée.

Le monastère avait déjà près de mille ans d'existence derrière lui. La vie régulière était organisée par la règle de saint Benoît depuis environ le VII^e siècle. Au terme de ce millénaire, la situation paraissait, au dire des observateurs du temps, se dégrader. La vie monastique souffrait de manquements dans l'observance de la règle. Les moines vivaient en effet de plus en plus à la manière des laïques : ils entretenaient chevaux et oiseaux pour la chasse, n'assistaient plus aux offices que d'une façon occasionnelle, sortaient et entraient à leur guise du monastère, possédaient des biens personnels, se faisaient construire des maisons individuelles; autant de manifestations d'un relâchement de la règle bénédictine, qui si elle n'étaient pas propres à l'abbaye jurassienne, n'en inquiétèrent pas moins les dignitaires de l'abbaye.

II-La mise en place de la réforme de l'abbé Etienne Fauquier

En 1447, Philippe le Bon avertit le pape du triste état de décadence de la vie religieuse à Saint-Claude. Le pape Nicolas V répondit à cet appel en envoyant trois délégués apostoliques, les abbés de Saint-Martin d'Autun, Saint-Bénigne de Dijon et Baume-les-Messieurs, et les chargea d'établir un compte rendu de la situation du monastère. En mai 1448, le travail fut achevé et soumis à l'approbation du chapitre général sous la forme de statuts, d'articles définissant point par point tous les aspects de la vie du monastère. Les statuts réformateurs furent officiellement promulgués en août de la même année. L'objectif de cette "réglementation" était de rétablir une vie collective et régulière, sans toutefois revenir à la règle primitive de saint Benoît, de façon à ne pas brusquer les habitudes des moines. On ne supprima pas par exemple le partage de la mense capitulaire en prébendes, et on ne saisit pas les biens que les religieux possédaient en propre. En revanche, on mit fortement l'accent sur l'obligation faite aux moines d'assister de façon collégiale aux offices de jour comme de nuit. On insista particulièrement sur le fait que les moines avaient l'interdiction de déambuler dans la nef ou devant le porche de l'église durant l'office, ce qui laisse imaginer les débordements auxquels l'on souhaitait remédier.

Pour être bien appliquées, ces dispositions devaient être suivies d'effets concrets. Ainsi, un certain nombre de constructions ou reconstructions, ayant pour objet de faciliter le retour à la vie collective et de redonner un certain prestige à une abbaye qui après dix siècles d'existence montrait des signes d'essoufflement, interviennent en ce XV^e siècle.

Une des exigences pressante des nouveaux statuts était le retour au chœur des religieux durant les offices. La construction des stalles de l'église abbatiale, exécutées par le maître genevois Jehan de Vitry, participe de cette volonté. Les travaux débutèrent en 1448, pour se terminer en 1465. La mise en œuvre des travaux suivit donc de très près la promulgation des statuts. Durant tout le XV^e siècle, la reconstruction de l'église abbatiale des trois apôtres, entamée à l'extrême fin du XIV^e siècle, se poursuivit sans changement d'orientation majeur. On souhaita doter l'abbaye d'une abbatiale digne de ce nom, et cela, en dépit des difficultés fréquemment mises en avant pour qualifier la fin du Moyen Age.

Néanmoins, l'application de la réforme n'allait pas sans difficultés et rencontrait une vive opposition au sein même du monastère. Etienne Fauquier cristallisait sur sa personne un certain nombre de mécontentements. On le jugeait intransigeant, en particulier à l'égard des plus hauts

officiers de l'abbaye, dont il estimait qu'ils se considéraient, à tort, comme les titulaires inamovibles de leurs charges. Or, c'est précisément sur ce point que se jouait la réussite ou l'échec de la réforme. L'abbé entra donc en conflit avec les hauts dignitaires de son abbaye. A tel point qu'en 1459, Philippe le Bon alerta une seconde fois le pape sur la situation tendue qui régnait au monastère. Entendant l'appel, le pape envoya l'archevêque de Besançon, Quentin Ménard, faire la visite canonique de l'établissement. De fait, de nouveaux statuts furent promulgués en 1462. Ceux-ci insistaient tout particulièrement sur la clôture de l'abbaye. Le pape exigea également que lui soient rendus des comptes sur les offices de l'abbaye. Ainsi, Vaucher de Roche, sacristain de l'église Saint-Pierre, rédigea-t-il un document comptable appelé *Rationale Administrationis*, qui faisait la liste des sommes dues pour l'entretien et la subsistance des religieux.

III-Conséquences directes ou indirectes de la réforme

De nouveaux travaux ou réaménagements des bâtiments de l'abbaye paraissaient nécessaires. Cependant, tous les chantiers ne se mirent pas en place aussi promptement que celui des stalles. Il paraît plus que probable que la construction des stalles, et celle, toujours en œuvre, de l'abbatiale, avaient grevé les finances de l'abbaye. C'est pourquoi il s'écoula quelques années, nécessaires à l'obtention de nouveaux fonds, pour voir reprendre les travaux. Nous possédons par exemple un témoignage documentaire d'une reconstruction, partielle, du cloître du monastère en 1486. Celle-ci impliquait dans le même temps une reconstruction des bâtiments conventuels, nécessaires à la vie en communauté. Ces travaux intervenaient quelques années après la visite à Saint-Claude du roi Louis XI (1423-† 1483). Par deux fois, le monarque vint en pèlerinage sur le tombeau de saint Claude, à la suite de quoi il fit d'importants dons en numéraire au monastère : 1300 écus d'or en 1481, 6000 livres tournois de rente annuelle pour la fondation d'une messe perpétuelle en l'église Saint-Oyend, plus des rentes à percevoir sur certaines de ses terres. Nous savons également qu'il fut à l'origine de la réédification des remparts de l'abbaye, aujourd'hui encore appelés "remparts Louis XI". Les dons en argent que fit Louis XI à l'abbaye sont vraisemblablement à mettre en relation avec la série de reconstructions débutées sous l'abbatiate d'Etienne Fauquier. Une réelle impulsion se fit en effet sentir en cette fin de XV^e siècle. Etienne Fauquier fit rebâtir l'église de l'Abbaye-en-Grandvaux. De même, l'église de Moirans-en-Montagne, pour une partie (le vaisseau) fut reconstruite dans la seconde moitié du XV^e siècle, cependant que la construction de la chapelle des Piards fut décidée en 1484.

Tous ces travaux allaient dans le sens de la réforme : on se donna effectivement les moyens de revenir à une vie commune, le couvent fut clôturé, le mettant ainsi aussi bien à l'abri des méfaits de la guerre que des atteintes de la vie séculière, et on favorisa le rapprochement entre le spirituel et le séculier dans les paroisses éloignées du monastère.

Il est en revanche une seconde série de travaux, qui semblent a priori s'opposer à l'esprit de la réforme, qui sont essentiellement l'œuvre d'un officier de l'abbaye, dont nous commençons tout juste à mesurer l'importance. Claude Venet eut en effet un parcours très particulier au sein de l'abbaye. En 1470, Claude Venet était chambrier et grand-prieur de l'abbaye, mais également administrateur perpétuel du prieuré de Mont-Sainte-Germaine. Il devint en 1471 prieur du prieuré de Saint-Lupicin. On le retrouve également en tant que prieur claustral de l'abbaye de Saint-Oyend. Ce cumul des offices est une première entorse à l'esprit de la réforme. On sait aujourd'hui de façon *quasi* certaine que Claude Venet fut l'initiateur de la reconstruction du prieuré de Saint-Lupicin, dont il se fit une véritable demeure personnelle, avec chapelle privative. Grâce aux

fouilles archéologiques menées depuis quatre ans dans l'ancien palais abbatial de Saint-Claude, on sait également que le personnage se fit construire- probablement dans les années 1470 -une chapelle funéraire privée, ornée de peintures murales, dans lesquelles il se fit inhumér. Si cet exemple de la volonté des officiers de l'abbaye d'avoir leurs maisons particulières, en dépit des prescriptions de la réforme, n'est pas unique, le cas de Claude Venet est sans doute le plus symptomatique de l'échec de la réforme d'Etienne Fauquier. Il est aussi à ce jour le plus documenté des personnages de l'abbaye pour ce XV^e siècle, à la fois grâce aux archives et grâce à l'archéologie.

IV- L'archéologie : pour une meilleure compréhension du contexte historique

La chapelle mortuaire de Claude Venet, monument du XV^e siècle, enchâssée dans une construction moderne, fait l'objet depuis trois ans d'une fouille programmée. Nous savons d'ores et déjà que cette chapelle a été construite contre le vestibule de l'église funéraire de l'abbaye, placée sous le vocable de Notre-Dame-des-Trépassés. Cette église est datée du XII^e siècle.

La chapelle est, quant à elle, une construction gothique, de forme légèrement trapézoïdale de six mètres vingt de longueur par trois mètres soixante de largeur. Elle est divisée en deux parties équivalentes d'un chœur et d'une nef voûtée en berceau. On accède à la chapelle depuis un grand couloir en partie enterré mentionné dans les textes sous le nom de "grand cloître" ou "des allées". Ce cloître avait pour vocation de relier les trois églises du monastère : l'abbatiale des trois apôtres, l'église Saint-Oyend et l'église funéraire Notre-Dame-des-Trépassés.

La porte de la chapelle se situe dans une murette surmontée d'une grille. Cet aménagement permettait aux religieux qui passaient devant la chapelle de rendre hommage à son dédicataire.

Le chœur est doté d'un lavabo d'autel couvert d'un linteau en accolade, typique du XV^e siècle. Le lavabo a conservé le trou d'évacuation des eaux lustrales, qui, en s'écoulant, dans l'épaisseur des murs, consacraient la chapelle. Le lavabo accompagne l'autel découvert dans la fouille, adossé au mur chevet sud. Nous savons grâce aux archives que cet autel a été démonté en 1750 et les pierres réemployées dans des constructions contemporaines. Par cet acte, ordonné par les canons de l'église au XVIII^e siècle, on désacralisa la chapelle qui prit alors la fonction de cave. On ne connaît pas à ce jour la titulature de la chapelle, c'est-à-dire son saint protecteur.

La chapelle était couverte au XV^e siècle d'un plancher dont nous avons retrouvé les solives de bois étonnement bien conservées. Seul manquait le plancher devant l'autel où prenait place une dalle de pierre marquée d'une simple croix. Elle liait symboliquement les deux structures les plus importantes de la chapelle, à savoir l'autel et le caveau de Claude Venet, qui occupait le centre de l'édifice. Le caveau est en lui-même une construction maçonnée importante de 216 cm de longueur, 84 cm de largeur et 105 cm de profondeur. Il a par la suite été utilisé comme fosse à charbon lorsque la chapelle fut abandonnée. Le corps de Claude Venet a été à cette occasion relevé et réinhumé on ne sait où. Il ne restait dans le caveau qu'une des chaussures du moine, appelée une poulaine, et la trace de son corps inscrite en négatif dans la couche de chaux. Cette "marque" nous apprend que le religieux a été enterré avec sa bure, vêtement monastique, dont les fibres grossières ont laissé leur empreinte dans la chaux.

La lourde dalle tombale qui recouvrait initialement le caveau a été retrouvée sciée en deux. Sur la dalle, on peut encore lire l'épithaphe, incomplète, en latin : *"Hic jacet religiosus vir frater Claudius Veneti de facto (...) cantor hujus cenobii et prior Sancti Lupicini qui capellam*

*dedit (...) hujus monasterii et sancti Sebastiani magister : anno domini M CCCC LXXIX*². Les armoiries de Claude Venet sont inscrites sur la dalle. Ce sont les mêmes armoiries que l'on retrouve au prieuré de Saint-Lupicin, deux chevrons inversés, représentant par ailleurs le monogramme marial.

La voûte du chœur de la chapelle est tout particulièrement remarquable puisqu'elle est décorée de peintures murales. Ce décor a été découvert en 1994 sous une couche de plâtre qui commençait à se déliter par endroits. Depuis cette année, les peintures font l'objet d'une restauration minutieuse, qui nous permet désormais d'admirer la totalité du décor, peint dans les années 1480. Le thème iconographique en est classique : il représente un christ en majesté tenant le globe terrestre surmonté d'une croix dans la main droite et bénissant de la main gauche. Il est nimbé d'une auréole crucifère. Les symboles des quatre évangélistes, ensemble appelé tétramorphe, sont représentés à chaque angle de la voûte : l'aigle, très dégradé de Saint-Jean, l'ange de Saint-Mathieu, le taureau de Saint-Luc et le lion de Saint-Marc. Chaque évangéliste tient un phylactère sur lequel est inscrit son nom. Ce thème du tétramorphe eut un grand succès en milieu funéraire en tant que représentation de l'existence et de l'espoir des hommes au Moyen Age. Mathieu symbolise en effet la naissance, Marc la mort, Luc la résurrection et Jean l'ascension de Jésus-Christ. L'ensemble de la composition s'inscrit sur un fond d'étoiles rouges, représentation de l'univers. Cette peinture n'a donc pas seulement une fonction décorative mais aussi une portée symbolique.

Claude Venet a pris soin de faire inscrire dans un phylactère qu'il était le commanditaire des travaux et s'est fait représenter en position d'orant.

On peut déduire de ce comportement face à la mort une certaine dualité : d'une part le respect de l'inhumation traditionnelle et communautaire dans un secteur consacré à la vierge et d'autre part le désir de se distinguer des masses en sacrifiant à la vogue de la construction d'une chapelle particulière, placée qui plus est sur le chemin quotidien des moines du monastère de Saint-Claude.

Conclusion

On prendra soin, en examinant ces informations, d'éviter l'écueil du jugement de valeur sur l'état de décadence du monastère.

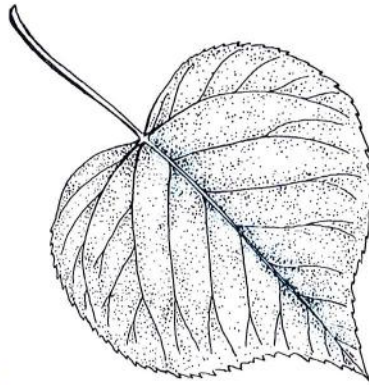
Toute la difficulté de cette recherche est de savoir si la vie religieuse sanclaudienne dans la seconde moitié du XV^e siècle traduit la réussite de la réforme ou de son échec. Constatant la vitalité artistique de la seconde moitié du XV^e siècle, nous pouvons raisonnablement abonder dans le sens d'un réel effort pour adhérer aux statuts promulgués en 1448. Les stalles sont sans doute l'exemple le plus significatif de la portée de la réforme. En revanche, le personnage encore mal connu de Claude Venet, les constructions dont il est à la fois le commanditaire et le bénéficiaire - prieuré de Saint-Lupicin et chapelle funéraire à Saint-Claude - permettent d'émettre de sérieuses réserves quant à la réussite totale de la réforme engagée par Etienne Fauquier.

Il est cependant indéniable que dès 1510, la réforme prend véritablement l'allure d'un échec lorsque l'abbaye tombe en commende. Dès lors, l'abbé ne réside plus au monastère et il est nommé par le roi, à la tête de ce qu'il est convenu d'appeler désormais un bénéfice. A l'époque moderne, seize quartiers de noblesse deviendront nécessaires pour devenir moine à Saint-Claude.

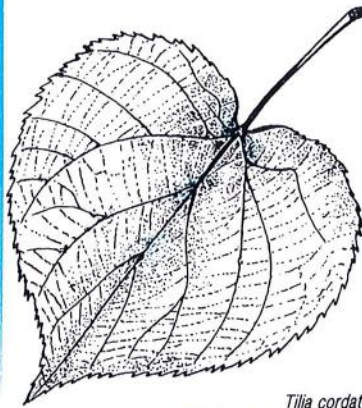
Même si l'on ne connaît encore que très peu les implications de la réforme, ses causes, ses conséquences et ses acteurs, on peut dire que l'abbatiate d'Etienne Fauquier n'aura fait que retarder d'une cinquantaine d'années l'échéance inéluctable de la commende, qui affecte à la période moderne un grand nombre d'abbayes bénédictines.

Sébastien Bully

² "Ici repose le religieux homme, frère Claude Venet, de fait (...) chantre de ce monastère et prieur de Saint-Lupicin qui dédia la chapelle de ce monastère et maître de Saint Sébastien : l'an du seigneur 1479."



Tilia Platyphyllos



Tilia cordata



Tilia cordata

LE TILLEUL

Cet arbre dont les fleurs embaument nos soirées de juin est très répandu dans la région. Il était autrefois planté à côté de chaque maison dès que celle-ci était terminée pour, disait-on, la protéger de la foudre. Il offrait ses fleurs aux abeilles pour le miel et aux ménagères pour les infusions. Son ombre légère abritait les femmes qui cardaient la laine, reprisaient, épluchaient les légumes ou triaient les récoltes ; elle protégeait les enfants qui jouaient de l'ardeur du soleil d'été. Ce fut aussi dans beaucoup de communes l'arbre choisi pour être l'arbre de la liberté.

Dans notre région les deux espèces les plus communes sont le tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) et le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) (espèces non croisées)

Tilia platyphyllos :

C'est un arbre massif à feuilles caduques, qui pousse assez rapidement et peut devenir très épais. L'écorce est brun gris ou brun foncé, lisse au début elle porte ensuite de fins sillons longitudinaux peu profonds délimitant des plaques étroites. Les branches basses s'inclinent légèrement vers la terre, les branches médianes s'écartent du tronc montant à l'oblique et celles du houppier sont verticales cela donne à l'arbre son aspect spécifique.

Les pousses sont rougeâtres ; les bourgeons couverts de 2 écailles sont ovales, allongés, brun rouge. Les feuilles alternées groupées sur de fins rameaux sont presque aussi larges que longues (env. 10 cm) ; leurs nervures sont régulières bien marquées et leur marge est découpée en dents de scie toutes orientées vers la pointe, leur face supérieure est vert foncé mat légèrement pubescente, la face inférieure plus claire est veloutée uniquement sur les grandes nervures, avec quelques touffes de poils axillaires blanchâtres. Les fleurs d'un jaune pâle sont formées de 5 sépales blancs entourant 5 pétales étroits jaunes qui eux-même entourent les ovaires aux styles glabres ; groupées par 2, 4, 5 ou 6 elles forment une inflorescence tombante dont l'axe porte une longue bractée jaune verdâtre ovale qui permettra la dispersion des fruits, capsules sphériques un peu allongées avec 3 à 5 arêtes saillantes dures qui s'enfoncent facilement dans le sol.

L'autre espèce Tilia cordata a à peu près les mêmes caractéristiques à peine moins haut que le précédent, les branches ne se courbent vers le sol que chez les arbres âgés, les feuilles plus larges que longues ont une pointe fine et allongée une base en cœur, leur face supérieure est vert foncé brillant la face inférieure vert bleuté avec des touffes de poils roux dans l'axe des nervures. Les fleurs sont blanchâtres groupées par 4 à 12. Le fruit est une capsule sphérique de 6 mm sans arêtes. *Tilia cordata* est moins courant que le précédent dans notre région.

Les deux espèces précédentes ont donné naissance à un hybride : le tilleul de Hollande Tilia x europea qui dépasse ses parents en hauteur et en prestance il est fréquemment planté dans les villes.

Le tilleul hybride de Crimée Tilia x euchlora se caractérise par ses grandes feuilles (15 cm env.) il est en général de petite taille (15 m au plus) ses branches sont tombantes il est souvent planté dans les allées et les parcs.

Une autre espèce de tilleul : le tilleul argenté. Tilia tomentosa de 25 à 30 m de hauteur avec un houppier dense qui démarre assez bas, ce qui donne un arbre particulièrement imposant les branches montent en oblique, l'écorce est gris verdâtre les pousses vert gris irrégulières et tordues sont couvertes d'un épais duvet blanchâtre. Les feuilles alternes de forme arrondie se terminent par une pointe fine la base est en forme de cœur elles sont épaisses, gaufrées, rugueuses vert foncé dessus couverte d'un épais duvet blanchâtre dessous qui lui a valu son nom de tilleul argenté. Les fleurs regroupées par 6 ou 9 donnent une inflorescence en ombrelle dont la bractée est blanc argenté les pétales sont jaune pâle les étamines jaune d'or leur parfum est très agréable. Les fruits, boules de 8 à 10 mm sont marqués de nervures saillantes peu nettes. Ce tilleul plus résistant que les autres à la pollution est de belle prestance ce qui le fait souvent choisir pour les parcs urbains.

Le Tilia petiolaris est sans doute une variété du tilleul argenté ou un croisement de ce dernier avec une espèce d'Asie mineure

En Europe il n'y a que 3 espèces spontanées qui peuvent se croiser entre-elles cette hybridation fréquente peu compliquer le problème d'identification ; en ce référant aux caractères spécifiques des espèces pures on peut déterminer les hybrides.

Le tilleul est utilisé dans beaucoup de cas :

Son bois tendre et clair est apprécié pour la sculpture, le liège ou teille est résistant on s'en servait autrefois pour faire des cordes et des ouvrages tressés. Les fleurs sont très mellifères et le miel de tilleul est très apprécié. Les fleurs séchées à l'ombre en dessous de 35° sont très utiles en tisanes : infusées 5 à 10 mn. elles sont utilisées contre les troubles digestifs d'origine nerveuse, l'insomnie, les palpitations, les migraines, l'angoisse, le nervosisme.

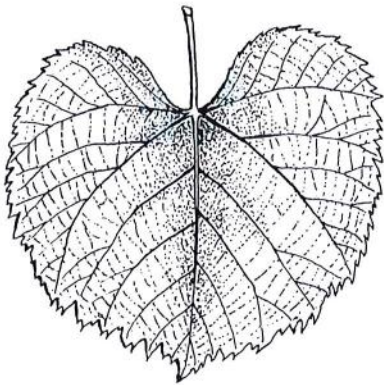
A l'extérieur la décoction (50g de fleurs séchées par litre bouillie à feu doux 25 mn.) est utilisé en lotion quotidienne elle nettoie efficacement la peau. Ajoutée au bain elle est calmante pour les enfants nerveux.

L'aubier de tilleul (la partie de l'arbre comprise entre le bois dur et l'écorce) est utilisé dans les sciaticques, goutte, rhumatismes et peut compléter les traitements du cholestérol dit-on. Enfin en dehors de tous ces bienfaits quel plaisir que de sentir le parfum d'une bonne tisane de tilleul les soir d'hiver et de la déguster à petites gorgées bien au chaud en regardant tomber doucement la neige et en se souvenant des soirs de juin où le tilleul en fleur embaumait le jardin et la maison.

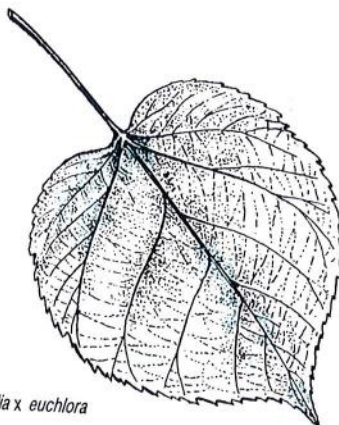
D. Pratini

(Ret. Les Arbres. Bruno P. Kremer. Nos Grand-mères savaient. Jean Palaiseul.)

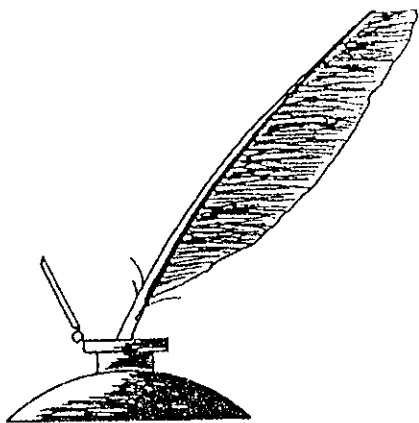




Tilia tomentosa



Tilia x euchlora



La Bibliothèque

La Bibliothèque des "Amis du Grandvaux" , Salle de la Mairie de Saint-Laurent - 1^{er} étage, est ouverte **tous les samedis de 14 h 30 à 16 h.**

Nos dernières acquisitions :

René FAINST

La lettre de Charlotte

Christian DELVAL :

Le Renard du printemps

Christian DELVAL :

Sacrés Tontons

Bernard CLAVEL :

La Retraite aux flambeaux

André BESSON :

Malet

Françoise DESBIEF et A. MICHAUD :

Balade ferroviaire en Franche-Comté :

Jean-Claude DUBOS :

Victor Hugo et les Franc-Comtois

APGAR - BORY

CHOU DIN - MALGOUVERNE :

Voltaire Chez lui

Jean-Louis CLADE :

Si la Comté m'était contée

Jean-Louis CLADE :

Ecole et instituteurs dans le Jura

Annie GAY :

Les Jobez

Ce nouvel ouvrage d'Annie GAY relate l'extraordinaire saga des Jobez, alliés aux Monnier, ou l'histoire d'une dynastie de Maîtres de forges, emblématique du Jura durant le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle.

LE BARBIZIER (année 2002) :

Revue régionale d'ethnologie franc-comtoise.

Travaux Société d'Emulation - année 2000

